

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 73 (1947)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui font aujourd'hui encore la beauté et la gloire de tant de villes italiennes et françaises de la Renaissance et de l'époque classique. On peut regretter que notre pays ne connaisse que peu d'exemples de ce genre.

En effet, si l'on considère certaines rues de nouveaux quartiers dont les immeubles ont été édifiés presque simultanément et sur des programmes presque identiques, on est bien forcé de constater que les solutions esthétiques adoptées diffèrent totalement les unes des autres. En dépit des qualités propres de chaque bâtiment, leur ensemble est bien souvent décevant au plus haut point : juxtaposition de façades dissemblables, lignes verticales de l'une voisinant avec les horizontales de l'autre, proportions des ouvertures, rapport des pleins et des vides, coloris choisis sans tenir compte des immeubles voisins, matériaux différents, tout contribue à donner au passant indigène ou étranger l'impression d'un désordre regrettable.

Il s'agirait d'établir à l'avance, pour parer autant que possible à cette anarchie, un dessin d'ensemble des façades à construire.

De toute évidence, pareille disposition ne devrait être prise que dans certains secteurs bien définis. On la verrait de préférence appliquée à des voies ou places de quartiers d'habitations homogènes en plein développement. Ainsi, d'une part, cette uniformisation des façades de bâtiments construits sur des programmes semblables ne heurterait aucun intérêt particulier et, d'autre part, une réalisation de ce genre pourrait être achevée en peu de temps.

La composition de ces façades, il va sans dire, devrait faire l'objet de concours d'idées entre les meilleurs spécialistes du pays.

NÉCROLOGIE

Henri Roche, architecte.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes, section genevoise, a eu le pénible devoir d'annoncer le décès de M. *Henri Roche*, architecte, survenu le 23 janvier 1947, membre de la société depuis 1912, enlevé brutalement à l'affection des siens et à l'estime de ses confrères par suite d'un accident d'automobile.

Henri Roche, né en 1875 à Mulhouse, après de solides études, se vouait à l'architecture, fréquentait plusieurs ateliers à Paris puis ceux de l'Ecole des Beaux-Arts à Genève.

De retour dans sa ville en 1903, il rendait d'émouvants services à l'Administration municipale de la ville de Genève.

Apprécié à sa juste valeur, il fut nommé, en 1912, architecte en chef de la Section I (bâtiments, études et travaux neufs). Il demeura à ce poste de confiance jusqu'en 1937, époque à laquelle il put jouir d'un repos mérité, ses nombreuses années de loyaux services lui donnant droit à la retraite.

Son activité au service de la collectivité fut vaste : il était tout spécialement chargé de l'élaboration d'un plan de rectifications, d'assainissements et d'embellissements de la ville de Genève. En outre, il fut l'auteur d'importantes constructions.

Henri Roche, architecte conscient de ses responsabilités, réservait toujours, dans l'exercice de ses fonctions, un accueil affable et compréhensif à ceux de ses confrères qui entretenaient des rapports avec lui.

Il laisse d'unanimes regrets à ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du Secrétariat.

Quelques étudiants anglais, ayant déjà deux à trois années d'études d'architecture, cherchent entre juillet 1947 et janvier 1948 une place en Suisse pour une pratique de vacances. Nous estimons qu'il serait dans l'intérêt des architectes

suissons de saisir cette occasion pour renforcer les liens existant avec leurs collègues anglais.

Nous prions les architectes qui seraient disposés à recevoir dans leurs bureaux un de ces étudiants, de vouloir bien se mettre en relations avec le Secrétariat de la S. I. A., à Zurich.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section S. I. A.)

Assemblée générale annuelle

mardi 25 mars 1947 à 17 h. 30, au Café Vaudois (1^{er} étage), place de la Riponne, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Lecture des procès-verbaux.
2. Rapports du Président, des Groupes et des commissions S. V. I. A.
3. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes.
4. Budget pour 1947.
5. Elections statutaires.
6. Candidatures de MM. *Cizer Mukadder*, arch. présenté par MM. Thévenaz et Tschumi ; *Bettens Frédéric*, ing.-civ., présenté par MM. Despland et Joseph ; *Duflon Pierre*, ing.-chim., présenté par MM. Joseph et Panchaud ; *Wiedner Maurice*, ing.-civ., présenté par MM. Derron et Panchaud.
7. Divers.
8. Propositions individuelles.

L'assemblée sera suivie d'un dîner, à 19 h. 30 environ. (Prix du menu : 7 fr., vin et service non compris.)

La soirée se terminera par la projection de deux films, aimablement prêtés par la Direction générale des Postes et montrant la construction de la Route du Susten, puis les chasse-neige en action sur les routes des Grisons.

BIBLIOGRAPHIE

Théorie et pratique de la piézo-électricité, par Ed. Palmans, professeur à l'Institut national de Radio et de Film, à Bruxelles. Editions techniques P.-H. Brans, Anvers, 1946. Un volume in-8, 162 pages, 100 figures.

Le plus souvent, la piézo-électricité est traitée en parent pauvre dans l'enseignement de l'électricité. Et pourtant, ce phénomène prouve, au moins autant que tout autre, combien les recherches les plus spéculatives de laboratoire finissent par avoir leur répercussion dans la vie courante et dans l'industrie.

Rappelons que l'effet piézo-électrique est celui par lequel des charges électriques apparaissent sur des faces données de certains cristaux, lorsqu'on exerce sur ceux-ci des efforts dans l'une ou l'autre direction (effet direct ou primaire) et qu'inversement des forces, donc des changements de forme, apparaissent dans le cristal, quand on amène sur celui-ci des charges électriques (effet inverse).

Dans une première partie de son ouvrage, l'auteur traite de la physique de la piézo-électricité. Partant des phénomènes élémentaires, il est amené à en déduire que l'effet étudié ne peut se manifester que dans certains types de cristaux. Les piézo-cristaux utilisés dans la pratique sont essentiellement le quartz, le cristal de sel de Seignette et la tourmaline. L'auteur développe en quelques pages les notions fondamentales de la physique des cristaux et de la cristallographie, puis expose les lois de la piézo-électricité, définit le module piézo-électrique et aborde l'étude de la résonance piézo-électrique.

Les applications pratiques font l'objet d'une seconde partie. Une large place est réservée aux transformateurs piézo-électro-acoustiques : pick-up, microphones, récepteurs piézo-électriques, casque téléphonique et haut-parleur, graveur, laryngophone et écouteur pour sourds, dynamomètre piézo-électrique. Un dernier chapitre est consacré aux applications de la résonance piézo-électrique : stabilisation, contrôle et mesure de fréquence, filtres à quartz, ondes ultra-sonores, moteur électrostatique à quartz.

Une abondante bibliographie complète cette étude.

L'ouvrage de M. Palmans s'adresse à tous les lecteurs désireux d'acquérir des notions fondamentales et précises dans ce domaine particulier de la physique, appelé certainement à rendre des services de plus en plus nombreux à la technique. Sans ignorer les bases mathématiques de son sujet, l'auteur évite de longs développements théoriques de manière à être compris de tous.

E. S.

Expériences atomiques. Opuscule de 64 pages de Maurice Dérribéré, ingénieur E. B. P., chef de laboratoire de recherches. — Editions Elzévir, Paris, 1946.

Après avoir rappelé la grande bataille des civils et des militaires, estimant chacun que l'énergie atomique est un bien propre et d'usage qui doit lui être réservé, l'auteur suppose les possibilités de cette énergie. Décrivant les étapes qui, passant par la découverte du positon et celle du méson, ont conduit à la fission de l'uranium et, finalement, à la bombe atomique, il tente de dresser le bilan des expériences de Los Alamos et de Bikini, sans omettre les destructions de Hiroshima et de Nagasaki. Sur la base de renseignements forcément épars, il schématise la constructions des bombes et donne un aperçu de ses effets multiples, à la fois lumineux, mécaniques, thermiques et radio-actifs.

Son étude l'amène à souhaiter que la quasi-certitude d'une destruction invraisemblable du monde en cas de nouveau conflit permette à l'essor de l'énergie nucléaire de supprimer la guerre et de venir, enfin, concourir aux seules œuvres de paix et au mieux-être d'une humanité qui en a tant besoin.

E. S.

S.T.S.

Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle.

131. *Technicien en chauffage ou dessinateur en chauffage.* Exécution d'installations de chauffage et de ventilation. Suisse romande.

137. *Technicien mécanicien.* Travaux de réparation ; mécanique, machines et appareils électriques. Atelier de réparation en France.

139. *Jeune dessinateur mécanicien.* Zurich.

141. *Jeune technicien mécanicien diplômé,* ayant une bonne pratique d'atelier, pour la surveillance, le montage, réglage, dépannage des appareils et machines suivantes : chaudières, machines à vapeur, alternateurs et moteurs électriques, moteurs à essence, diesel, gazogènes (camions et voitures). Atelier de réparation, installations d'huilerie et de scierie. A même également de dresser des hommes noirs aux fonctions de machinistes, mécaniciens, conducteurs d'autos, etc. Age de 23 à 28 ans de préférence. Langues : français ou allemand, év. français et allemand. Contrat de 3 ans, avec voyages aller et retour payés. Entrée en service au cours de l'an 1947. Plantation du Congo belge.

143 a) *Technicien en chauffage.*

b) *Jeune technicien en chauffage.* Suisse centrale.

145. *Technicien en chauffage et installations sanitaires.* Suisse centrale.

147. *Technicien mécanicien.* Suisse centrale.

149. *Jeune dessinateur mécanicien.* Canton de Zurich.

151. *Dessinateur mécanicien.* Nord-ouest de la Suisse.

153. *Quelques dessinateurs mécaniciens et constructeurs.* Nord-ouest de la Suisse.

155. *Jeune dessinateur mécanicien.* Machines-outils. Zurich.

157. *Jeune technicien mécanicien.* Suisse centrale.

159. *Ingénieur.* Industrie plastique, matières thermo-durcissables et thermo-plastiques. Directeur technique. Situation bien rémunérée et d'avenir pour personne capable et énergique. Belge.

161 a) *Jeune ingénieur mécanicien.* Chaudières. De même : b) *Dessinateur mécanicien.* Nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros de 1942 : 151 ; de 1943 : 609, 715 ; de 1944 : 581, 865 ; de 1945 : 657 ; de 1946 : 45, 143, 167, 339, 355, 425, 435, 479, 489, 497, 567, 571, 575, 599, 605, 618, 763, 785, 815, 901, 939, 995 ; de 1947 : 117.

Section du bâtiment et du génie civil.

284. *Jeune technicien en béton armé ou dessinateur en béton armé.* Bureau d'ingénieur de Genève.

286. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Canton de Berne.

288. *Jeune ingénieur civil.* Suisse centrale.

294. *Dessinateur en béton armé.* Suisse centrale.

296. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Grisons.

298. *Jeune technicien géomètre, éventuellement dessinateur en génie civil ou dessinateur géomètre.* Canton d'Argovie.

302. *Ingénieur E. P. Z. ou E. P. U. L.* Suisse romand ou possédant bien le français, recherché pour le bureau d'étude. Béton armé dans toutes ses applications (ouvrages d'art, constructions industrielles, etc.), travaux de fondations, ouvrages à la mer, barrages, etc. De préférence ingénieur ayant déjà quelques années de pratique dans un bureau d'études. Importante société française. Paris.

306. *Jeune dessinateur en bâtiment.* Zurich.

310. *Technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur en bâtiment.* Suisse orientale.

314. a) *Ingénieur civil disposant de plusieurs années de pratique de bureau et de chantier, recherché pour un poste d'ingénieur directeur de travaux très importants sur chantier à l'intérieur de l'Algérie (travaux de génie civil et béton armé concernant la construction d'une usine hydro-électrique et bâtiments annexes).* De même :

b) *Quelques chefs de chantier béton armé, trois géomètres ou techniciens géomètres et quelques dessinateurs en génie civil et béton armé.* Société française avec chantiers en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

316. *Dessinateur en béton armé ou en génie civil.* Zurich.

320. *Technicien en génie civil.* Directeur des travaux publics d'une assez grande commune du Jura bernois. Expériences pratiques en construction de routes, de canalisations, adductions d'eau, etc., ainsi que quelques connaissances dans le bâtiment. Conditions : Travailleur indépendant, aptitudes désirables dans les rapports avec les entrepreneurs et la population. Bonnes connaissances du français. Poste de fonctionnaire avec droit à une pension.

322. *Ingénieur agronome.* E. P. F. ayant le sens de l'organisation rationnelle du travail, planing, bureau, travail sur le terrain, s'intéressant et se tenant au courant des méthodes d'arboriculture en Californie et autres régions analogues, documentée sur les différentes cultures coloniales ainsi qu'à titre secondaire en matière élevage, médecine vétérinaire, diagnose et analyses microscopiques du sang, sachant manier le tachéomètre, la boussole, élaborer une carte topographique, agronomique sommaire. Connaissances désirables : savoir conduire un tracteur, un camion, savoir monter à cheval et manier les chevaux. Langues française ou allemande (française et allemande). Age : 23 à 28 ans de préférence. Entrée au cours de l'année 1947. Contrat de 3 ans avec voyages aller et retour payés. Plantation du Congo belge.

324. *Jeune dessinateur en bâtiment.* Zurich.

326. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Canton de Glaris.

328. *Jeune ingénieur civil.* Calculs hydrauliques et béton armé. Bureau d'ingénieur de Suisse romande.

332. *Technicien en génie civil ou technicien géomètre.* Environs de Zurich.

334. *Jeune dessinateur en bâtiment.* Bureau d'architecte du Valais (romand).

336 a) *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Suisse centrale.

340. *Un à deux techniciens en génie civil.* Bureau d'ingénieur du canton d'Argovie.

342. *Quelques jeunes techniciens en génie civil et dessinateurs en génie civil.* Zurich.

344. *Dessinateur en bâtiment.* Bureau d'arch. de Lyon (France).

346. *Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil.* Grisons.

348. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Zurich.

350. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Non loin de Zurich.

356. *Jeune technicien en génie civil.* Canton de Berne.

Sont pourvus les numéros de 1946 : 622, 642, 1352, 1478, 1518, 1734, 1738, 1802, 1804, 1812, 1842, 1856, 1858, 1870, 1878, 2880, 1920, 1984, 1990, 2064 ; de 1947 : 76, 84, 104, 138, 242, 258.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur,